



Mise à jour de l'amortissement sur 30 ans

Pour donner suite à la clarification apportée par le gouvernement du Canada sur l'admissibilité de l'amortissement de 30 ans, Sagen a le plaisir de fournir des informations supplémentaires concernant les critères d'admissibilité pour les demandes d'assurance hypothécaire avec amortissement de 30 ans soumises à partir du 1er août 2024 :

- Au moins un des emprunteurs doit être l'acheteur d'une première propriété. Pour être considéré comme un premier acheteur, l'emprunteur doit répondre à l'un des critères suivants :
 - L'emprunteur n'a jamais acheté de propriété auparavant ; ou
 - Au cours des quatre dernières années, l'emprunteur n'a pas occupé, à titre de résidence principale, une propriété qui lui appartenait ou qui appartenait à son époux ou conjoint de fait actuel ; ou
 - L'emprunteur a récemment vécu la rupture de son mariage ou de son union de fait.
- Le prêteur doit conserver la confirmation que l'emprunteur est un premier acheteur.
- Le but du prêt doit être l'achat d'une propriété nouvellement construite. Pour être considérée comme une propriété nouvellement construite, la propriété ne doit pas avoir été occupée auparavant à des fins résidentielles. Cela inclut les copropriétés nouvellement construites où il y a eu une période d'occupation provisoire.
- La propriété doit être destinée à être occupée par le propriétaire (par l'emprunteur, par une personne liée à l'emprunteur par le mariage, par une union de fait ou par une relation parent-enfant légal, qui ne paie pas de loyer).
- Le ratio RPV doit être supérieur à 80 %.

La prime supplémentaire annoncé dans notre communication du 6 mai 2024 a été révisé. Une prime supplémentaire de 20 points de base sera appliquée pour les hypothèques assurées dont l'amortissement est supérieur à 25 ans.

Une clarification supplémentaire sur les politiques de souscription liées aux amortissements de 30 ans (document foire aux questions) sera fournie sous peu.

N'hésitez pas à me contacter ou à contacter votre responsable du développement des affaires de Sagen si vous avez des questions.

Nom	Titre	Téléphone	Courriel
Ivy Budisavljevic	VP, Développement des affaires	416-986-7152	ivy.budisavljevic@sagen.ca
Marc Shendale	VP, Développement des affaires	905-287-5392	marc.shendale@sagen.ca
Kiki Sauriol-Roode	VP, Développement des affaires	905-287-5379	kiki.sauriol-roode@sagen.ca
Sabrina Smith	VP, Développement des affaires	514-972-4489	sabrina.smith@sagen.ca
Carlo Montagnese	VP, Ventes nationales	416-938-7643	carlo.montagnese@sagen.ca

Cordialement,

Jim Spitali
Sagen

Premier vice-président et chef de l'exploitation

Téléphone : 905-287-5307

Courriel : jim.spitali@sagen.ca